

**SOMMAIRE**  
**DES DIVISIONS DU FORMULAIRE.**

**TOME PREMIER.**

**PREMIÈRE PARTIE.**

**PROCÉDURE DEVANT LES JURIDICTIONS DE PREMIER DEGRÉ.**

**LIVRE PREMIER.**

**PROCÉDURE DEVANT LES TRIBUNAUX CIVILS.**

**CHAPITRE PREMIER.**

**PROCÉDURE ANTÉRIEURE AU JUGEMENT.**

**TITRE I<sup>er</sup>.**

CONCILIATION, pages 4 à 6, formules n<sup>os</sup> 4 à 5.

**TITRE II.**

AJOURNEMENTS, pag. 7 à 21; form. n<sup>os</sup> 6 à 14.

**TITRE III.**

CONSTITUTION D'AVOUE ET DÉFENSES, pag. 21 à 28, form. n<sup>os</sup> 15 à 20 bis.

**TITRE IV.**

**EXCEPTIONS.**

- § 1. Caution *judicatum solvi*, pag. 28 à 30, form. n<sup>os</sup> 21 à 23.
- § 2. Demande en renvoi pour incompétence et connexité, pag. 31 à 34, form. n<sup>os</sup> 24 à 30.
- § 3. Renvoi pour cause de parenté ou d'alliance, pag. 35 à 40, form. n<sup>os</sup> 31 à 37.
- § 4. Récusation, pag. 40 à 48, form. n<sup>os</sup> 38 à 45.
- § 5. Règlements de juges, pag. 48 à 52, form. n<sup>os</sup> 46 à 50.
- § 6. Nullités, pag. 53 à 56, form. n<sup>o</sup> 51.
- § 7. Demandes en sursis de l'héritier pour faire inventaire et délibérer, pag. 56 et 57, form. n<sup>o</sup> 52.
- § 8. Demandes en garantie, pag. 57 à 67, form. n<sup>os</sup> 53 à 61.
- § 9. Communication de pièces, pag. 67 à 71, form. n<sup>os</sup> 62 à 66.

**TITRE V.**

**MOYENS D'INSTRUCTION.**

**§ 1<sup>er</sup>. Moyens d'instruction ordinaires.**

- I. Comparution des parties, pag. 74 à 73, form. n<sup>os</sup> 67 à 69.
- II. Interrogatoire sur faits et articles, pag. 73 à 83, form. n<sup>os</sup> 70 à 80.
- III. Enquête, pag. 84 à 116, form. n<sup>os</sup> 81 à 110.
- IV. Descente de lieux, pag. 116 à 121, form. n<sup>os</sup> 111 à 117.
- V. Rapports d'experts, pag. 121 à 138, form. n<sup>os</sup> 118 à 139.
- VI. Serment, pag. 139 à 144, form. n<sup>os</sup> 140 à 150.

**§ 2. Moyens d'instruction extraordinaires.**

- I. Vérification d'écriture, pag. 144 à 167, form. n<sup>os</sup> 151 à 174.
- II. Faux incident civil, pag. 167 à 193, form. n<sup>os</sup> 177 à 214.

**SOMMAIRE DES DIVISIONS DU FORMULAIRE. 835**

**TITRE VI.**

**INCIDENTS.**

- § 1. Demandes incidentes, pag. 193 à 195, form. n<sup>o</sup> 215.
- § 2. Reprise d'instance et constitution de nouvel avoué, pag. 195 à 203, form. n<sup>os</sup> 216 à 224.
- § 3. Désaveu, pag. 203 à 212, form. n<sup>os</sup> 225 à 236.
- § 4. Péremption, pag. 213 à 222, form. n<sup>os</sup> 237 à 242.
- § 5. Intervention, p. 222 à 227, form. n<sup>os</sup> 243 à 245.

**CHAPITRE II.**

**JUGEMENTS.**

**TITRE I<sup>er</sup>.**

AVENIR ET CONCLUSIONS, pag. 228 à 231, form. n<sup>os</sup> 246 à 248.

**TITRE II.**

COMMUNICATION AU MINISTÈRE PUBLIC, pag. 232 à 234, form. n<sup>o</sup> 249.

**TITRE III.**

DÉLIBÉRÉ ET INSTRUCTION PAR ÉCRIT, pag. 234 à 247, form. n<sup>os</sup> 250 à 277.

**TITRE IV.**

JUGEMENT DE PARTAGE, pag. 248 et 249, form. n<sup>o</sup> 278.

**TITRE V.**

DEMANDE D'EXÉCUTION PROVISOIRE, pag. 249 à 254, form. n<sup>os</sup> 279 et 280.

**TITRE VI.**

JUGEMENT, pag. 252 à 262, form. n<sup>os</sup> 284 à 285.

**TITRE VII.**

JUGEMENT PAR DÉFAUT ET OPPOSITION, pag. 262 à 279, form. n<sup>os</sup> 286 à 300.

**TITRE VIII.**

DISTRACON ET LIQUIDATION DES DÉPENS, pag. 279 à 288, form. n<sup>os</sup> 304 à 308.

**TITRE IX.**

QUALITÉS EXPÉDITION ET SIGNIFICATION, pag. 288 à 300, form. n<sup>os</sup> 309 à 318.

**CHAPITRE III.**

**MATIÈRES SOMMAIRES, pag. 301 à 304.**

**LIVRE DEUXIÈME.**

**PROCÉDURE DEVANT LES JUGES DE PAIX.**

- I. Citation, p. 307 à 311, form. n<sup>os</sup> 319 à 321.
- II. Comparution volontaire et prorogation de juridiction, pag. 311 à 313, form. n<sup>o</sup> 322.
- III. Audiences, pag. 313 à 315, form. n<sup>os</sup> 323 et 324.
- IV. Comparution des parties, pag. 315 et 316, form. n<sup>o</sup> 325.
- V. Récusation, pag. 316 à 319, form. n<sup>os</sup> 326 à 329.
- VI. Demandes en garantie, pag. 319 à 321, form. n<sup>os</sup> 330 et 331.
- VII. Comparution personnelle et interrogatoire sur faits et articles, pag. 321 et 322, form. n<sup>os</sup> 332 et 333.
- VIII. Enquêtes, pag. 322 à 327, form. n<sup>os</sup> 334 à 337.
- IX. Visite de lieux et expertises, pag. 327 à 330, form. n<sup>os</sup> 338 à 342.
- X. Inscription de faux et dénégation d'écriture, pag. 330 à 332, form. n<sup>os</sup> 343 et 344.
- XI. Péremption, pag. 332.
- XII. Jugements, pag. 332 à 338, form. n<sup>os</sup> 345 à 352.
- XIII. Exécution provisoire, pag. 338 et 339, form. n<sup>o</sup> 353.

- XIV. Feuille d'audience, pag. 339, form. n° 354.  
 XV. Signification des jugements, pag. 340, form. nos 355 et 356.  
 XVI. Voies de recours contre les jugements, pag. 341 à 343, form. n° 357-  
 XVII. Réception de caution, pag. 343, form. nos 358 à 360.  
 XVIII. Actions possessoires, pag. 344 à 351, form. nos 361 à 366.

## LIVRE TROISIÈME.

## PROCÉDURE DEVANT LES TRIBUNAUX DE COMMERCE.

- I. Assignation devant les tribunaux de commerce, pag. 352 à 358, form. nos 367 à 372.  
 II. Comparution des parties, pag. 359 et 360, form. n° 373.  
 III. Exceptions, pag. 360 et 361, form. nos 374 à 376.  
 IV. Voies d'instruction.  
 § 1. Comparution personnelle, pag. 362, form. nos 377 et 378.  
 § 2. Enquête, pag. 363, form. n° 379.  
 § 3. Renvoi devant arbitre rapporteur et expertise, pag. 363 à 365, form. nos 280 et 380 bis.  
 V. Jugements.  
 § 1<sup>er</sup>. Jugement contradictoire, pag. 365 à 367, form. n° 381.  
 § 2. Jugement par défaut, opposition, pag. 367 à 369, form. nos 382 à 387.  
 VI. Exécution provisoire et réception de caution, pag. 369 à 371, form. nos 388 et 389.  
 VII. Exécution des jugements des tribunaux de commerce, pag. 371.

## DEUXIÈME PARTIE.

## VOIES POUR ATTAQUER LES JUGEMENTS.

## TITRE PREMIER.

## VOIES ORDINAIRES.

- § unique. — Appel, pag. 372 à 418, form. nos 391 à 421.

## TITRE SECOND.

## VOIES EXTRAORDINAIRES.

- § 1. Tierce opposition, pag. 418 à 425, form. nos 422 à 428.  
 § 2. Requête civile, pag. 425 à 439, form. nos 429 à 439.  
 § 3. Prise à partie, pag. 439 à 446, form. nos 440 à 450.  
 § 4. Cassation, pag. 447 à 458, form. nos 441 à 460.

## TROISIÈME PARTIE.

## VOIES D'EXÉCUTION.

## CHAPITRE PREMIER.

- RÈGLES GÉNÉRALES SUR L'EXÉCUTION FORCÉE DES JUGEMENTS ET ACTES,  
 pag. 459 à 470, form. nos 461 à 469.

## CHAPITRE DEUXIÈME.

## VOIES ORDINAIRES D'EXÉCUTION.

## TITRE PREMIER. — VOIES ORDINAIRES SIMPLES.

- § 1. Liquidation de dommages-intérêts, pag. 471 à 476, form. nos 470 à 474.  
 § 2. Liquidation de fruits, pag. 477.  
 § 3. Réception de caution, pag. 477 à 482, form. nos 475 à 481.  
 § 4. Offres de paiement et consignation, pag. 483 à 500, form. nos 482 à 494.

## TITRE DEUXIÈME. — VOIES ORDINAIRES COMPLEXES.

- § 1. Saisie-exécution, pag. 501 à 530, form. nos 495 à 519.  
 § 2. Saisie-brandon, pag. 531 à 537, form. nos 520 à 525.  
 § 3. Saisie-gagerie et saisie foraine.  
 I. Saisie-gagerie, pag. 537 à 545, form. nos 526 à 532.  
 II. Saisie foraine, pag. 545 à 546, form. nos 533 à 535.  
 § 4. Saisie-revendication, pag. 546 à 549, form. nos 536 à 539.  
 § 5. Saisie-arrêt ou opposition.  
 I. Opposition sur particuliers, pag. 558 à 557, form. nos 540 à 561.  
 II. Oppositions formées entre les mains des receveurs dépositaires ou administrateurs de caisses ou deniers publics, pag. 578 à 584, form. nos 562 à 565.  
 § 6. Saisies de rentes, pag. 584 à 595, form. nos 566 à 574.

## TOME SECOND.

## TROISIÈME PARTIE (Suite).

- § 7. Saisie immobilière.  
 I. Procédure ordinaire, p. 4 à 80, form. nos 575 à 608.  
 II. Surenchère, p. 80 à 87, form. nos 609 à 642.  
 III. Incidents, p. 87 à 445, form. nos 643 à 657.  
 4<sup>o</sup> Jonction de saisie portant sur des biens différents, p. 90 et 91, form. nos 646 et 647.  
 2<sup>o</sup> Saisie plus ample, p. 92, form. n° 648.  
 3<sup>o</sup> Extension de la saisie à tous les biens dépendant d'une même exploitation, p. 93, form. n° 649.  
 4<sup>o</sup> Demande en radiation, p. 94 à 96, form. nos 620 et 621.  
 5<sup>o</sup> Subrogation, p. 96 à 104, form. nos 622 à 628.  
 6<sup>o</sup> Poursuite sur radiation, p. 104.  
 7<sup>o</sup> Distraction, p. 405 à 411, form. nos 629 à 633.  
 8<sup>o</sup> Nullités, p. 411 à 448, form. nos 634 à 637.  
 9<sup>o</sup> Folle enchère, p. 418 à 434, form. nos 638 à 649.  
 10<sup>o</sup> Conversion, p. 434 à 445, form. nos 650 à 657.  
 IV. Voies de recours contre les jugements en matière de saisie immobilière.  
 4<sup>o</sup> Opposition, p. 146, form. n° 658.  
 2<sup>o</sup> Appel, p. 446 à 453, form. nos 659 à 661.  
 3<sup>o</sup> Cassation, p. 453.

## CHAPITRE TROISIÈME.

## VOIE EXTRAORDINAIRE D'EXÉCUTION.

## TITRE UNIQUE. — EMPRISONNEMENT.

La contrainte par corps est supprimée en matière civile, commerciale et contre les étrangers, p. 454.

## QUATRIÈME PARTIE. — RÉSULTAT DES EXÉCUTIONS.

## TITRE I. — DISTRIBUTION PAR CONTRIBUTION.

- I. Distribution amiable, p. 455 à 459, form. nos 662 et 663.  
 II. Distribution judiciaire, p. 460 à 488, form. nos 664 à 694.  
 III. Sous-distribution, p. 488 et 489, form. nos 692, 693 et 694.

## TITRE II. — ORDRE.

- I. Transcription, p. 491, form. n° 695.  
 II. Règlement consensuel, p. 492, form. n° 696.  
 III. Ordre judiciaire amiable, p. 496 à 217, form. nos 697 à 707.  
 IV. Procédure de distribution quand la loi défend la procédure d'un ordre forcé, p. 208 à 224, form. nos 708 et 709.  
 V. Ordre judiciaire forcé, p. 224 à 273, form. nos 740 à 743.  
 VI. Incidents : 1<sup>o</sup> Jonction, p. 278 à 284, form. nos 744 à 746. — 2<sup>o</sup> Intervention, p. 284 à 284, form. nos 747 et 748. — 3<sup>o</sup> Consignation, p. 284 à 289, form.

n° 749 à 756. — 4° Ventilation, p. 289 à 295, form. n° 757 à 762. —  
5° Déchéance, p. 295 à 297, form. n° 763. — 6° Folle enchère, p. 297 à 301,  
form. n° 764 et 765. — 7° Sous-ordre, p. 304 à 306, form. n° 766 à  
769 bis.

## CINQUIÈME PARTIE. — PROCÉDURES DIVERSES.

- TITRE I.** — ABSENCE.  
I. Absence ordinaire, p. 307 à 317, form. n° 770 à 782.  
II. Absence des militaires, p. 317 et 318, form. n° 783.
- TITRE II.** — DÉLIVRANCE D'ACTES.  
1° Grosse et expédition d'actes parfaits, p. 319 à 322, form. n° 784 à 786.  
2° Copie d'un acte imparfait ou non enregistré, p. 322 à 325, form.  
n° 787 à 791.  
3° Seconde grosse, p. 325 à 330, form. n° 792 à 796.  
4° Compulsoire, p. 330 à 333, form. n° 797 à 799.  
5° Collation d'actes, p. 334, form. n° 799 bis.  
6° Actes notariés, p. 334 à 341, form. n° 800 et 800 bis.
- TITRE III.** — ARBITRAGE, p. 341 à 374, form. n° 801 à 824.
- TITRE IV.** — AUTORISATION DE FEMMES MARIÉES, p. 379 à 389, form.  
n° 831 à 842.
- TITRE V.** — AVIS DE PARENTS, p. 390 à 399, form. n° 843 à 852.
- TITRE VI.** — CESSION DE BIENS, p. 399 à 408, form. n° 853 à 861.
- TITRE VII.** — DÉSISTEMENT, p. 408 à 418, form. n° 862 à 868.
- TITRE VIII.** — INTERDICTION ET CONSEIL JUDICIAIRE, p. 418 à 434,  
form. n° 869 à 883.
- TITRE IX.** — REDDITION DE COMPTE, p. 434 à 454, form. n° 884 à 899.
- TITRE X.** — RÉFÉRÉS, p. 455 à 467, form. n° 900 à 904.
- TITRE XI.** — SÉPARATION DE BIENS, p. 467 à 481, form. n° 905 à 916.
- TITRE XII.** — SÉPARATION DE CORPS, p. 481 à 492, form. n° 917 à 925.
- TITRE XIII.** — SUCCESSIONS.
- § 1. Scellés.  
1° Apposition, p. 494 à 516, form. n° 926 à 935.  
2° Opposition, p. 516 à 518, form. n° 936 à 938.  
3° Levée des scellés, p. 518 à 530, form. n° 939 à 943.
- § 2. Inventaire, p. 531 à 537, form. n° 944.
- § 3. Acceptation.  
1° Acceptation pure et simple, p. 538 et 539, form. n° 945 et 946.  
2° Acceptation sous bénéfice d'inventaire, p. 540 et 544, form. n° 947 et 948.
- § 4. Renonciation, p. 542 à 544, form. n° 949 à 952.
- § 5. Séparation de patrimoines, p. 544 à 550, form. n° 953 à 956.
- § 6. Demande en délivrance et envoi en possession, p. 550 à 555, form.  
n° 957 à 961.
- § 7. Vente du mobilier, p. 555 à 561, form. n° 962 à 966.
- § 8. Partage et licitation, p. 562 à 616, form. n° 967 à 998.
- § 9. Vente de biens immeubles appartenant à des mineurs, p. 616 à 626,  
form. n° 999 à 1007.
- § 10. Liquidation de succession bénéficiaire, p. 626 à 635, form. n° 1008  
à 1014.
- § 11. Succession vacante, p. 635 à 638, form. n° 1015 et 1016.
- § 12. Succession en déshérence, p. 638 et 639, form. n° 1017.
- TITRE XIV.** — VENTES VOLONTAIRES.
- § 1. Notifications.  
1° Purge des hypothèques légales, p. 639 à 647, form. n° 1018 à 1024.  
2° Purge des hypothèques inscrites, p. 648 à 655, form. n° 1025 à 1028.
- § 2. Surenchère sur aliénation volontaire, p. 656 à 677, form. n° 1029  
à 1039.

## SIXIÈME PARTIE.

## APPENDICE.

- TITRE I<sup>er</sup>.** — ACTES DE L'ÉTAT CIVIL, p. 678 à 689, form. n° 1040 à  
1048.
- TITRE II.** — ACTES RESPECTUEUX, p. 689 à 694, form. n° 1049 à 1052.
- TITRE III.** — ACTION RÉHIBITOIRE, p. 694 à 699, form. n° 1053 à 1057.
- TITRE IV.** — ADOPTION et TUTELLE OFFICIEUSE.  
I. Adoption, p. 699 à 705, form. n° 1058 à 1063.  
II. Tutelle officieuse, p. 706 à 708, form. n° 1064 à 1066.
- TITRE V.** — ASSISTANCE JUDICIAIRE, p. 708 à 717, form. n° 1067 à 1076.
- TITRE VI.** — BAUX, p. 718 à 726, form. n° 1077 à 1087.
- TITRE VII.** — BORNAGE, p. 726 à 732, form. n° 1088 à 1091.
- TITRE VIII.** — DÉLAISSEMENT (ACTION EN), p. 732 à 737, form. n° 1092 à  
1096.
- TITRE IX.** — DÉSARREU DE PATERNITÉ et MESURES DE CORRECTION  
PATERNELLE.  
I. Désaveu de paternité, p. 738 à 741, form. n° 1097 à 1099.  
II. Mesures de correction paternelle, p. 741 à 743, form. n° 1100.
- TITRE X.** — DISCUSSION (BÉNÉFICE DE), p. 744, form. n° 1101.
- TITRE XI.** — EMANCIPATION, p. 746 à 749, form. n° 1102 et 1103.
- TITRE XII.** — ENREGISTREMENT (PROCÉDURE SPÉCIALE).  
I. Instance, p. 749 à 759, form. n° 1104 à 1109.  
II. Expertise, p. 760 à 764, form. n° 1110 à 1113.
- TITRE XIII.** — FAILLITE, p. 764 à 779, form. n° 1114 à 1125.
- TITRE XIV.** — GREFFES.  
I. Des justices de paix, p. 780 à 785, form. n° 1126 à 1128.  
II. Des tribunaux civils, p. 785 à 790, form. n° 1129 et 1130.  
III. Des tribunaux de commerce, p. 792, form. n° 1131.  
IV. Des Cours impériales, p. 794, form. n° 1132.
- TITRE XV.** — HYPOTHÈQUES.  
I. Inscription, p. 796 à 804, form. n° 1133 à 1138.  
II. Réduction, p. 804, form. n° 1139.  
III. Restriction, p. 805 à 808, form. n° 1140 à 1143.  
IV. Radiation, p. 809, form. n° 1144.
- TITRE XVI.** — MANDAT, p. 810 à 813, form. n° 1145 à 1147.
- TITRE XVII.** — NANTISSEMENT.  
I. Gage, p. 813 et 814, form. n° 1148 et 1149.  
II. Antichrèse, p. 815, form. n° 1150.
- TITRE XVIII.** — OFFICES, p. 816 à 824, form. n° 1151 à 1158.
- TITRE XIX.** — PROTÈT, p. 825 à 831, form. n° 1159 à 11662.
- TITRE XX.** — SAISIE ET VENTE DE NAVIRES, p. 831 à 845, form.  
n° 1163 à 1175.
- TITRE XXI.** — SÉQUESTRE ET DÉPOT, p. 845 à 848, form. n° 1176 à  
1179.
- TITRE XXII.** — TRANSACTION DE MINEURS, p. 848 à 850, form. n° 1180 à  
1182.
- TITRE XXIII.** — VENTE DE BIENS DOTAUX, p. 850 à 853, form. n° 1183 et  
1184.